

Questions orales

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député comprendra, je pense, que la loi sur l'examen de l'investissement étranger réglemente les activités de l'acheteur et non pas les motivations du vendeur.

* * *

LES GRAINS**LA PÉNURIE D'ALIMENTS POUR BESTIAUX DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES—LES MESURES ENVISAGÉES**

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question est supplémentaire à celle du député de Kent-Essex. Je l'adresse au ministre responsable de la Commission du blé. En l'absence du ministre vendredi dernier, le premier ministre a tenu pour préavis une question sur des rapports persistants voulant que bien des consommateurs de céréales de provende dans l'Est font face à une pénurie aiguë de provendes. Le ministre nous dirait-il ce que le gouvernement a comme projets précis pour remédier à la situation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, comme on l'a dit à la Chambre hier et avant-hier aussi je crois, une réunion a eu lieu à Moncton lundi dernier groupant les parties intéressées, dont les producteurs de provendes, l'Office canadien des provendes, la Commission canadienne du blé et les chemins de fer. Grâce à cette réunion, l'Office canadien des provendes obtiendra des renseignements aussi précis que possible sur ses besoins et on s'efforcera de collaborer dans tous les sens pour veiller à ce que les approvisionnements arrivent à destination à temps, et que les stocks et même les réserves s'accroissent le plus rapidement possible.

M. l'Orateur: Je doute que nous puissions passer toutes les questions supplémentaires avant la fin de la période. Les députés veulent peut-être passer le reste de la période des questions sur ce sujet. Pour l'instant, je donne la parole au député d'Annapolis Valley; je la passerai ensuite au député de Laval et peut-être à d'autres.

CÉRÉALES FOURRAGÈRES—LA COMMISSION DU BLÉ ET LA DISPONIBILITÉ DES STOCKS—LE MATÉRIEL ROULANT POUR LE TRANSPORT VERS L'EST

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, étant donné la rencontre de Moncton et que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé y avait ses représentants et que, de plus, les quatre partis en sont arrivés à un accord, la Commission canadienne du blé s'est-elle définitivement engagée à ce que les stocks soient libérés et les sociétés ferroviaires se sont-elles engagées à fournir le matériel roulant nécessaire pour transporter vers l'Est le grain désigné à cette fin par l'Office canadien des provendes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, il n'y a jamais eu d'hésitation du côté de la Commission canadienne du blé en ce qui concerne la disponibilité des stocks. Tant que la saison de navigation a été ouverte, on a accordé dans les terminus une certaine

[M. Fraser.]

priorité, au chargement de bateaux, dont ceux affectés au transport du grain destiné à la consommation intérieure. Tout le reste du grain, sera acheminé par wagons de chemin de fer et de toutes parts, que je sache, la collaboration est totale. Je suis donc rempli d'optimisme en ce qui concerne cette situation.

[Français]

ON DEMANDE QUE LES PROVINCES DE L'EST SOIENT REPRÉSENTÉES AU SEIN DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Considérant la situation relative aux grains de provende dans les provinces de l'Est, lesquelles ne sont pas représentées au sein de la Commission canadienne du blé, le ministre a-t-il l'intention au sujet de l'application nouvelle de la politique relative aux grains de provende, de veiller à ce que ces provinces soient représentées par des commissaires au sein de la Commission canadienne du blé?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le rôle principal de la Commission canadienne du blé continuera d'être celui d'un office de mise en marché du grain d'exportation du grain en provenance des Prairies. Les personnes qui sont nommées commissaires ou fonctionnaires de la Commission canadienne du blé sont choisies pour leurs aptitudes et non pas nécessairement sur une base régionale. En fait, à l'heure actuelle, il se trouve que l'un des commissaires est un Canadien de la région de l'Outaouais. D'un autre côté, l'Office canadien des provendes exerce des fonctions extrêmement importantes car il voit à protéger les besoins de ceux qui font usage de grains de provende partout au Canada et cet Office aura un rôle encore plus important à l'avenir en ce qui concerne la politique des grains de provende.

* * *

● (1540)

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE**LES PROJETS D'INITIATIVES LOCALES—ON DEMANDE L'ANNONCE DE CERTAINS PROJETS**

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre responsable des projets d'initiatives locales, soit le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Peut-il assurer la Chambre que les projets d'initiatives locales qui n'ont pas encore été annoncés dans un très grand nombre de circonscriptions, particulièrement au Québec et dans Lotbinière, le seront au plus tard demain soir?

Une voix: A compter de minuit.

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'espère que tous les projets qui seront approuvés feront l'objet d'une déclaration d'ici la fin de semaine.